

# Avis d'information au patient concernant le transfert électronique transfrontalier du résumé patient

## LUXEMBOURG

Le présent avis d'informations est fourni afin de se conformer à l'obligation imposée par le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

L'objectif de la présente notice est d'informer les citoyens européens ayant donné leur consentement à l'échange électronique de leur résumé patient à un professionnel de santé exerçant au Luxembourg sur la finalité du traitement de leurs données personnelles les concernant.

### 1. Qu'est-ce que l'infrastructure de services de santé numériques?

Le transfert électronique du résumé patient se fait par le biais de l'infrastructure de services de santé numériques (eHealth Digital Services Infrastructure - eHDSI) mise en place dans le cadre du programme européen CEF (CEF eHDSI) et qui relie les Points de Contact Nationaux pour la eSanté (National Contact Point for eHealth).

L'eHDSI est un système électronique transfrontalier qui offre aux citoyens européens, sur base de leur consentement préalable, un moyen sûr et simple de transférer leurs données de santé s'ils ont besoin d'un traitement à l'étranger, soit les services eHDSI.

Les données personnelles sont fournies de façon électronique aux professionnels de santé dans les pays de l'Union européenne (UE) où le citoyen est traité.

Les données personnelles sont transférées, traitées et stockées conformément à la loi du pays de traitement (voir détails spécifiés sous *point 6*).

### 2. Les catégories de vos données personnelles concernées

Lors de la mise en opération du transfert électronique transfrontalier du résumé patient deux types de données personnelles sont traitées :

- d'une part, les données administratives du patient, en lien avec l'identification du patient et
- d'autre part, les données de santé du patient contenues dans le résumé patient transféré.

Le *résumé patient* regroupe l'ensemble des données de santé concernant le patient, transférées dans le but d'une prise en charge et d'un traitement médical dans un autre pays.

Conformément à l'article 4 du RGPD, les données concernant la santé couvrent les données à caractère personnel relatives à la santé physique ou mentale, y compris la prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé du patient.

En ce sens, le *résumé patient* comprend des données de santé essentielles sur le patient, telles que les allergies, les médicaments actuels, les maladies antérieures et interventions chirurgicales, ainsi que les éléments du parcours de soins pertinents et nécessaires pour traiter correctement le patient à l'étranger.

### **3. Quelle est la base légale pour l'utilisation de vos données personnelles ?**

Vos données personnelles sont transférées, traitées et stockées conformément

- aux dispositions du RGPD, à la Directive 2011/24/UE relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers,
- à la loi du 24 juillet 2014 relative aux droits et obligations du patient au Luxembourg,
- à l'accord entre pays membres de l'UE à la participation au programme européen Connecting Europe Facility (CEF) eHDSI et enfin,
- au *Agreement between National Authorities or National Organisations responsible for National Contact Points for eHealth on the Criteria required for the participation in Cross Border eHealth Information Services* définissant l'Agence eSanté en tant que point de contact national eSanté (National Contact Point for eHealth) pour le Luxembourg.

Enfin, conformément notamment aux articles 6 et 7 du RGPD, les services eHDSI ne seront disponibles pour vous **que sur votre consentement explicite préalable**.

Si vous ne donnez pas votre consentement explicite avant de voyager ou avant votre prise en charge effective au Luxembourg, vos données ne seront pas disponibles via le CEF eHDSI, même pas en cas d'urgence.

### **4. Quel est le but du traitement de vos données personnelles ?**

Vos données de santé ne seront utilisées que pour l'unique finalité des soins de santé à vous prodiguer, c'est-à-dire dans le cadre de votre prise en charge par les professionnels de santé (médecins/infirmières) exerçant au Luxembourg.

Au Luxembourg, les données de santé contenues dans votre *résumé patient* ne seront à aucun moment traitées pour une finalité de recherche ou de statistique.

Seules les données administratives en lien avec votre identification seront traitées de façon anonymisée aux fins de l'élaboration de statistiques, plus précisément de statistiques quantitatives sur le nombre de transferts électroniques transfrontaliers effectués.

## 5. Qui traite et a accès à vos données? (Destinataires de données personnelles)

Les données de santé de votre *résumé patient* ne seront accessibles que par les professionnels de santé agréés au Luxembourg (médecins/infirmières) impliqués dans votre prise en charge et soumis au secret professionnel.

L'Agence eSanté, en tant que point de contact national pour la eSanté, accède uniquement aux données administratives en lien avec votre identification, identification que le professionnel de santé luxembourgeois doit effectuer dans le cadre de sa demande de réception du *résumé patient*.

Chaque pays de traitement participant au CEF eHDSI s'est engagé à veiller à ce que les professionnels de santé et les prestataires de soins de santé exerçant sur leur territoire disposent de l'ensemble des informations et de la formation requise pour répondre à leurs tâches et obligations liées aux services eHDSI, et plus particulièrement pour répondre à l'obligation d'information au patient au regard de l'article 13 du RGPD.

Vous pouvez consulter le site web de l'Agence eSanté ([www.esante.lu](http://www.esante.lu)) pour plus de détails sur les pays participants.

Enfin, les données de santé du *résumé patient* seront transférées via une passerelle sécurisée fournie par les pays participants au CEF eHDSI en tant que point de contact national pour la eSanté.

## 6. Où et combien de temps les données personnelles sont-elles stockées?

Les données du *résumé patient* sont stockées dans les systèmes d'information des professionnels de santé libéraux ou institutionnels au Luxembourg, et ce pour une période maximum de 10 ans, conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 2014 relative aux droits et obligations du patient au Luxembourg.

## 7. Vos droits d'accès

Si vous consentez à ce que vos données personnelles collectées lors de votre prise en charge au Luxembourg soient traitées dans le cadre des services eHDSI, vous pouvez :

- Faire valoir vos droits d'accès à vos données ;
- Demander la rectification de toute donnée inexacte conformément à l'article 16 du RGPD;
- Obtenir sur demande, l'effacement de vos données conformément à l'article 17 du RGPD ;
- Vous opposer au traitement de vos données conformément à l'article 21 du RGPD ;
- Enfin, retirer votre consentement à tout moment,

en adressant une demande au professionnel de santé qui réalise votre prise en charge au Luxembourg ou encore subsidiairement, à la Cellule protection des données de l'Agence, directement via l'adresse email : [privacy@esante.lu](mailto:privacy@esante.lu)

Tel que déjà indiqué sous point 3 ci-avant : Si vous ne donnez pas votre consentement explicite au traitement de vos données personnelles dans le cadre des services eHDSI avant de voyager

ou avant votre prise en charge effective au Luxembourg, vos données ne seront pas disponibles au professionnel de santé susceptible de vous prendre en charge, même pas en cas d'urgence.

## **Contacts :**

### **Point de Contact National pour le eSanté (*National Contact Point for eHealth*)**

Agence eSanté Luxembourg G.I.E.  
Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé  
B.P. 2511 L-1025 Luxembourg  
LUXEMBOURG

Tel : (+352) 2712 5008 1 Fax : (+352) 2712 5230 21

Email : [info@agence-esante.lu](mailto:info@agence-esante.lu)

### **Contact « Protection des données » (*Data Protection Officer*) de l'Agence eSanté**

L'Agence eSanté dispose d'un contact « Protection des données » qui a notamment pour rôle d'assurer le respect des traitements de données à caractère personnel en conformité avec les dispositions réglementaires applicables.

Ce point de contact est en charge de recevoir toute demande d'exercice de droits par les personnes concernées par un traitement de données, ainsi que toute question et tout dépôt de réclamation.

Elle peut être contactée par courrier postal à l'adresse de l'Agence eSanté mentionnée ci-dessus à l'attention de « Cellule protection des données », ou par email à l'adresse suivante : [privacy@esante.lu](mailto:privacy@esante.lu)

Un accusé de bonne réception de la demande sera émis, et toutes les données échangées dans ce cadre seront protégées au titre de la correspondance privée.

### **Autorité de contrôle au Luxembourg**

Commission nationale pour la protection des données (CNPD)  
1, avenue du Rock'n'Roll  
L-4361 Esch-sur-Alzette  
Tél. : (+352) 26 10 60 - 1  
Fax. : (+352) 26 10 60 - 29